**LA PANDÉMIE ET LES FORCES ARMÉES BERNARD NORLAIN**

Depuis plus d’un an nous vivonssous le joug de La Covid-19 et cette crise qui se caractérise par sa durée, son amplitude planétaire et ses implications multiples, politiques, économiques, culturelles et sécuritaires nous montre que ce virus est autant géopolitique que sanitaire. Comme l’écrit Yuval Hariri[[1]](#footnote-1) : « L’humanité fait face à une crise globale. Peut-être la plus grande crise de notre génération. Les décisions prises transformeront probablement le monde pour les années à venir. Le monde sera différent. »Il ajoute que le monde aura le choix entre l’union c’est-à-dire la solidarité ou la désunion c’est-à-dire le chacun pour soi. Le constat est que cette pandémie aura un impact considérable sur le paysage stratégique mondial donc sur notre politique de défense et de sécurité et donc sur nos armées.

**Un peu d’Histoire**

Bien sûr cette pandémie ne présente pas les mêmes caractéristiques qu’une arme biologique mais il n’est pas inutile de rappeler que la menace biologique est familière aux forces armées et ce depuis la plus haute antiquité. Parmi les nombreux exemples d’utilisation de l’arme biologique et bactériologique que les historiens de la guerre et les stratèges ne manquent pas de rappeler, on peut citer, entre autres, les cadavres de pestiférés catapultés à l’intérieur des villes assiégées. Plus récemment, l’unité de guerre biologique Unité 371 pendant la guerre sino-japonaise. Les programmes développés au XXème siècle par les plus grandes puissances mondiales, notamment américaines et russes. Ce dernier pays ayant poursuivi dans les années 70-80 un programme d’ampleur « Biopreparat » qui provoquera un accident de contamination par le *Bacillus anthracis*. Mais aussi l’utilisation de l’arme biologique par des groupes terroristes comme la secte Aum Shinrikyô en 1994 ou par des individus dans le cas de l’affaire Amérithrax.

Aussi les forces armées se sont préparées depuis longtemps à répondre à cette menace. Celle-ci, si on la compare aux autres armes de destruction massive présente deux caractéristiques qui la distingue : son aire d’expansion et sa durée dans le temps. Exemple de l’île de Gruinard contaminée depuis 40 ans par des essais britanniques avec du bacille de charbon.

Cependant, elle est considérée par les militaires comme de peu d’efficacité opérationnelle et depuis l’adoption de la Convention sur l’interdiction des armes biologiques, bactériologiques et à Toxines-CIABBT- comme bannie théoriquement du champ de bataille. Elle est ainsi plutôt classée comme une arme du terrorisme.

**Impacts du Covid sur les forces armées :**

* *Des capacités opérationnelles diminuées.*

 Cependant si la pandémie du Covid-19 n’est pas de même nature qu’une arme biologique, elle n’est pas sans conséquences sur les capacités opérationnelles des forces armées.

D’après le Rapport d’information de la commission Défense nationale et des Forces armées de l’Assemblée nationale[[2]](#footnote-2) qui s’est penchée, notamment, sur le cas du GAN (Groupe aéro-naval), il a été dénombré : sur 1900 marins, 1081 cas positifs dont 1061 du porte-avions auxquels il faut ajouter 8 pilotes de chasse et 7 membres du personnel navigant des autres appareils.

La conséquence a été l’arrêt de l’activité du GAN qui, doit-on le rappeler, est un maillon important de la dissuasion nucléaire.

Si le cas des SNLE (sous-marins lanceurs d’engins) n’est pas évoqué dans ce rapport on peut imaginer sans peine les conséquences d’une contamination d’un ou plusieurs équipages de SNLE.

C’est en fait la permanence de la dissuasion nucléaire qui est en cause. Mais on peut aussi imaginer les conséquences d’une contamination du Président sachant que le processus de dévolution de la frappe nucléaire est en France particulièrement opaque et sujet à diverses interprétations.

Au-delà d’une paralysie partielle ou totale des capacités opérationnelles des forces armées c’est la dissuasion nucléaire qui se révèle extrêmement vulnérable à un simple virus. Or dans le discours officiel, la dissuasion nucléaire est « la clé de voûte de notre politique de défense » ou « la garantie ultime de notre sécurité »

* *La contribution des armées : Opération « Résilience »*

Dans le cadre de la lutte contre une menace biologique les armées ont développé une expertise NRBC[[3]](#footnote-3). Celle-ci a été mise à profit pour le transfert de patients, avec le déploiement de l’EMR (Elément Militaire de Réanimation) d’une capacité de 30 lits.

Le 2éme Régiment de Dragons et le Régiment médical avec ses UMDA (Unité Médicale de Décontamination des Armées) a été mis ainsi à contribution.

Les hôpitaux militaires ont accueillis, au cours des premiers mois de la pandémie, 7845 patients dont 2140 hospitalisés dont 400 en réanimation et ils participent activement à la campagne de vaccination.

Dans le cadre des vaccinations des personnels militaires le cas américain est intéressant à signaler. En effet, au sein des forces armées US : un tiers des troupes américaines ont refusé de se faire vacciner. Non pas pour des raisons conspirationnistes mais il semblerait que ce soit plutôt la conséquence des campagnes précédentes de vaccination contre l’anthrax, pendant la première guerre du Golfe puis en 1997, pour prévenir l’utilisation de nouvelles armes biologiques. En 2001 522 529 membres des forces armées avaient été vaccinés et en 2002 un rapport confirmait que 85 % des vaccinés avaient été victimes d’effets secondaires. Ceci expliquerait ce nombre important de refus de vaccins et donc la possibilité d’une contamination massive.

Il y a peu le Pentagone annonçait que 237.561 membres des forces armées dont 152.905 militaires ont été contaminés par la Covid-19. En définitive, faute de moyens, le rôle du Service de Santé des Armées (SSA) aura été relativement restreint. Actuellement le SSA comprend 2000 médecins/6500 infirmiers/3100 réservistes.

**Enseignements et conséquences pour les armées**

L’épidémie de la Covid 19 nous a fait constater

 - la vulnérabilité et la fragilité de la dissuasion nucléaire

 - un risque important de diminution des capacités opérationnelles des armées

Un tel constat rend nécessaire

 - une véritable révision et une réorientation de notre politique de défense - une remontée en puissance du SSA - un renforcement de la mission territoriale des armées en termes de sûreté et d’assistance

**Perspectives**

Ces réflexions doivent intégrer en outre la véritable révolution en cours dans l’ordre de la biotechnologie et son impact déjà prévisible sur le combattant. Deux tendances s’expriment d’ores et déjà :

 - L’extension des frontières de la performance humaine. Elle comporte la détermination des personnes les mieux adaptées pour des tâches cognitives ou physiques et l’amélioration de leurs capacités naturelles grâce à des médications personnalisées ou à des biotechnologies.

 - La mise au point d’interface cerveau/ordinateur permettant de connecter le cerveau humain aux machines et de les contrôler. Actuellement Elon Musk a lancé le projet « neuralink » dont l’objectif à court terme est de pouvoir taper 40 mots par la seule pensée .Le Comité d’éthique de la défense, récemment créé en France devra se pencher sur tous les aspects induits par ces innovations mais aussi sur les pratiques préventives d’un risque sanitaire tels vaccins et traitements médicaux en garantissant le consentement des intéressés et un suivi médical en cas d’acceptation.

**Conclusion**

 Marie-Thérèse Delpech[[4]](#footnote-4) avait écrit de façon prémonitoire « l’arme biologique est l’arme du XXIème siècle » Comme on l’a vu, les impacts de la pandémie du Covid-19 ont eu des conséquences importantes sur la Défense non seulement dans son fonctionnement actuel mais aussi pour ses missions dans le futur.

Dans un moment où les mots de « autonomie stratégique » et de « souveraineté » sont au cœur de la réflexion stratégique et de notre capacité à affronter les défis de sécurité de demain, cette pandémie vient nous rappeler que la souveraineté est aussi sanitaire.

1. Historien et écrivain israélien [↑](#footnote-ref-1)
2. Rapport d’information par la Commission de la Défense nationale et des Forces armées portant sur l’impact, la gestion et les conséquences de la pandémie Covid-19- Juin 2020- [↑](#footnote-ref-2)
3. Nucléaire Radiologique Biologique et Chimique [↑](#footnote-ref-3)
4. Marie-Thérèse Delpech, politologue 1948-2012 [↑](#footnote-ref-4)